



277, rue St Jacques 75005 Paris
01-53-73-72-32
administration@urcec.org
<https://www.urcec.org>
Siret : 80402979100014

Inspirer, accompagner, veiller

Trois verbes, trois missions... et tout un champ extrêmement large d'action et d'exploration ! Pour les Congrégations qui poursuivent leur mission évangélique d'éducation au service des jeunes et de leurs familles, ce vaste périmètre suppose de développer un important savoir-faire.

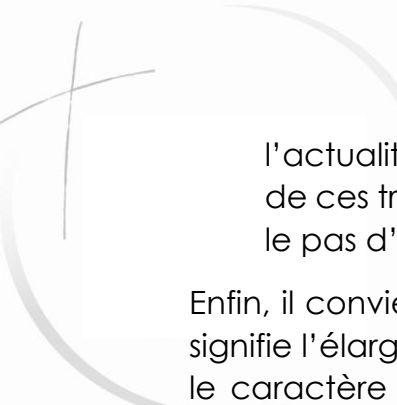
Fruit de leur expérience souvent pluriséculaire, ces Congrégations et familles religieuses doivent toutefois actualiser et adapter sans cesse les ressources spirituelles et pédagogiques de leur charisme spirituel. Or, compte tenu de l'état actuel de la question scolaire en France, force est de constater que cet effort suppose d'investir beaucoup d'énergie pour envisager les puissantes transformations nécessaires et conserver une réelle capacité d'innovation.

Pour qu'un réseau catholique d'établissements scolaires soit pleinement **inspiré par le charisme de fondation**, l'accent doit être mis sur la formation au charisme. « Soyons ce que nous sommes » ! ... tel serait le mot d'ordre pour ne pas perdre la saveur proprement évangélique et la fragrance plus fine qui émane du charme de sa propre famille spirituelle. Chaque réseau éducatif congréganiste doit pouvoir développer des outils pour la formation à son charisme. L'URCEC est attentive à en soutenir la diversité et la dynamique. Le MOOC sur les familles spirituelles sera prochainement relancé pour soutenir cet aspect de la mission d'inspiration.

La mission d'accompagnement est centrale pour soutenir les communautés éducatives qui doivent s'adapter sans cesse aux générations nouvelles et aux défis complexes qui apparaissent. Du point de vue de notre Union, deux étapes importantes viennent d'être franchies dans l'accompagnement des Autorités et Délégués de tutelle.

Tout d'abord, nous avons repensé la formation initiale de ces Délégués à l'aune des défis actuels. Le nouveau format de cette formation est maintenant prêt et sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2027. Notons que ce travail de fond a été conçu en lien avec l'UNIFOC, dont les Organismes de formation congréganistes qui en sont membres ont été sollicités par l'URCEC pour porter les différents modules de formation. Un partenariat qu'il convient de saluer !

Ensuite, le Conseil de l'URCEC a réfléchi et rédigé un « [Texte cadre de la mission du Délégué de tutelle congréganiste](#) ». Ce document permettra aux Autorités de tutelle d'embrasser, le plus complètement possible, la spécificité et la complexité de cette mission au regard de



l'actualité de l'Enseignement catholique. Notons au passage qu'il ressort de ces travaux un encouragement fait aux Autorités de tutelle de franchir le pas d'une réelle professionnalisation de leurs Délégués.

Enfin, il convient de souligner que **la mission de veille** n'est pas anodine ! Elle signifie l'élargissement nécessaire des préoccupations qui embrassent à la fois le caractère catholique d'un établissement, la qualité de sa gestion, et les enjeux de son immobilier scolaire. S'ajoute à cela, la nécessité de tenir la double perspective civile et canonique qui suppose de savoir se référer à ces deux ordres de droit, consubstantiels au principe d'une Ecole catholique en contrat d'association avec l'Etat.



Chers amis, en cette année 2026-2027, ces trois missions : **inspirer**, **accompagner** et **veiller** résument ce que nous appelons plus ordinairement **l'exercice de la tutelle**. Certains y verront un « trépied » supplémentaire trop complexe ! Mais il est à nos yeux indispensable, si l'on n'entend pas se laisser « cantonner dans la sacristie » c'est-à-dire à la simple déclinaison abstraite de principes spirituels généraux. L'exercice de la tutelle au sens de nos Statuts est nécessairement complexe, parfois douloureux mais principalement salubre. Il suppose une aptitude au dialogue, l'association de compétences complémentaires et une étroite convergence de sens de tous les acteurs. Nul ne prétend y avoir atteint la perfection ! Mais il est bon de continuer à y réfléchir, d'en apprécier les nuances et éventuellement d'en simplifier le fonctionnement. Sur ce point l'URCEC a initié un groupe de travail sur « le rôle et les nouveaux visages de la tutelle ». Ce groupe pilote de réflexion, auquel est associé le bureau des directeurs diocésains, le SGEC et des spécialistes du droit canon, se comprend comme une contribution supplémentaire de notre Union au bien commun de l'Enseignement catholique. Sa dynamique s'insère pleinement dans les 8 chantiers proposés par le Secrétaire Général de l'Enseignement catholique et validés par le dernier CNEC, pour relever le défi de la relation éducative.

A quelques jours de la visite du Pape Léon XIV dans notre pays, nous espérons entendre des paroles fortes qui nous encourageront dans nos missions au service d'une Eglise soucieuse d'éducation et pleinement attentive à suivre fidèlement le Christ, le Vritable Pédagogue.

Bonne rentrée 2026 à toutes et à tous !

Père Sylvain Cariou-Charton s.j.

Président de l'URCEC